



Département  
**PAS-DE-CALAIS**

Arrondissement  
**MONTREUIL-SUR-MER**

Commune  
**FRESSIN**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le samedi quatre du mois de Juillet, à 10 heures, en application des Articles L.2121-7 et L.2122-8 du CGCT, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de FRESSIN.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

CONSTANT Julie – PICHONNIER Hélène – NICOLAS Ariane – WAREMBOURG Noël –  
ANSELIN Jérémy – BAHEUX Bernard – BELVAL Jean-Noël – BOQUET Christophe –  
GLACON Paul – HIEL Charles – DELCUSE Sébastien – FAVIER Bernard – FRAMMERY Jean-Pierre –  
DHALLEINE Christophe et VERGEOT Claude.

Installation du nouveau Conseil Municipal :

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Claude VERGEOT, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme CONSTANT Julie a été désignée secrétaire de séance.

M. ANSELIN Jérémy et Mme NICOLAS Ariane ont été désignés assesseurs.

Election du Maire :

Monsieur Paul GLACON, doyen du Conseil Municipal, a pris la présidence de l'assemblée.

Il a constaté que la condition du quorum posée est remplie (1/3 de l'effectif légal du Conseil Municipal).

Le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue (50% des suffrages exprimés + 1 voix).

**Premier tour du scrutin :** Monsieur Claude VERGEOT est candidat.

Nombre de votants : 15                      Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11                      Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, M. Claude VERGEOT est proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Détermination du nombre d'adjoints :

Monsieur Claude VERGEOT, élu maire, propose au Conseil Municipal d'élire 4 adjoints comme sous le précédent mandat.

Après un vote à main levée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le nombre d'adjoints à 4.

### Election des adjoints :

Les modalités d'élection des adjoints sont les mêmes que celles de l'élection du Maire.

**1<sup>er</sup> adjoint :** Monsieur Jean-Noël BELVAL est candidat

Nombre de votants : 15                      Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11                      Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, M. Jean-Noël BELVAL est proclamé 1<sup>er</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

**2<sup>ème</sup> adjoint :** Monsieur Noël WAREMBOURG est candidat

Nombre de votants : 15                      Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11                      Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, M. Noël WAREMBOURG est proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

**3<sup>ème</sup> adjoint :** Madame Hélène PICHONNIER est candidate

Nombre de votants : 15                      Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11                      Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, Mme Hélène PICHONNIER est proclamée 3<sup>ème</sup> adjointe et a été immédiatement installée.

**4<sup>ème</sup> adjoint :** Monsieur Jérémy ANSELIN est candidat

Nombre de votants : 15                      Bulletins blancs : 4

Suffrages exprimés : 11                      Majorité absolue : 6

Ayant obtenu 11 voix, Monsieur Jérémy ANSELIN est proclamé 4<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

### Lecture de la Charte de l'Elu :

Après avoir distribué la Charte aux Conseillers Municipaux, Monsieur le Maire a laissé aux membres le soin d'en prendre connaissance.

### Indemnités des Elus :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints.

Il propose pour l'indemnité du Maire 30% de l'indice brut 1027 et 8,50% de l'indice brut 1027 pour les adjoints.

Après délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### Commissions :

Le Maire et ses adjoints sont de droit officiers d'état civils et officiers de police judiciaire.

Ils sont également d'office, membres de toutes les commissions.

### **Attributions et délégations du Maire et des adjoints :**

1) Pour Claude VERGEOT : Finances, SIVU, appels d'offres, Ecoles, Armées, Fressinfo, Communication.

2) Pour les adjoints : voir tableau ci-dessous

Environnement, chemins, tourisme, fleurissement	Batiments, cimetières, église, vestiges	Vie associative, salles municipales	Évènementiel, fêtes, repas, colis des aînés
<b>Jean-Noël Belval</b>	<b>Noël Warembourg</b>	<b>Hélène Pichonnier</b>	<b>Jérémy Anselin</b>

### Commissions :

Les membres désignés pour les différentes commissions figurent dans les tableaux ci-dessous

Délégués communautaires	Délégués SIADEP (eau)	Délégué FDE (énergie)	Déléguée aux écoles	Référent sécurité
<b><u>Claude Vergeot</u></b> <b><u>Jean-Noël Belval</u></b>	<b>Titulaires :</b> <b><u>Claude Vergeot</u></b> <b><u>Jean-Noël Belval</u></b> <b>Suppléants :</b> <b><u>Jean-Noël Belval</u></b> <b><u>Bernard Favier</u></b>	<b>Noël Warembourg</b>	<b>Ariane Nicolas</b>	<b>Bernard Favier</b>

Liste électorale	Finances	<u>Impôts</u>	Appels d'offres	<u>Fessinfo</u> Site internet
<b><u>Hélène Pichonnier</u></b> <b><u>Daniel Alexandre</u></b> <b><u>Alain Desmulier</u></b>	<b>Bernard Favier</b> <b><u>Christophe Dhalleine</u></b> <b>Julie Constant</b> <b><u>Sébastien Delcuse</u></b> <b>Paul Glaçon</b> <b><u>Charles Hiel</u></b>	<b><u>Claude Vergeot</u></b> <b><u>Jean-Noël Belval</u></b> <b>Paul Glaçon</b> <b><u>Charles Hiel</u></b>	<b>Bernard Favier</b> <b>Paul Glaçon</b> <b><u>Christophe Boquet</u></b>	<b>Bernard Favier</b> <b><u>Claude Vergeot</u></b>

Environnement	<u>Batiments</u>	Vie associative	Évènementiel
<b><u>Bernard Baheux</u></b> <b><u>Christophe Dhalleine</u></b> <b><u>Christophe Boquet</u></b> <b>Paul Glaçon</b>	<b><u>Jean-Pierre Frammery</u></b> <b>Paul Glaçon</b> <b><u>Charles Hiel</u></b>	<b>Bernard Favier</b> <b><u>Sébastien Delcuse</u></b> <b>Ariane Nicolas</b>	<b>Julie Constant</b> <b><u>Bernard Baheux</u></b> <b><u>Sébastien Delcuse</u></b> <b>Ariane Nicolas</b>

A l'unanimité, le conseil municipal a entériné la non-nécessité d'attribution de délégation officielle à d'autres conseillers municipaux que les 4 adjoints élus.

### Prime COVID et don à Rémy TAVERNIER:

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une partie de la prime COVID à l'ensemble du personnel de la commune qui a toujours répondu présent pendant la période de confinement.

Il propose également de verser un don à Rémi TAVERNIER, agent de la commune, suite à l'incendie dont il a été victime et qui a détruit son habitation.

Après délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- 1) Attribuer une prime de 300€ à chaque employé de la commune (Laurence, Aurélie, Rémi, Jean-Marie et Pauline).
- 2) Verser un don de 300€ à Rémi TAVERNIER